



MAISON DES SCIENCES SOCIALES DU HANDICAP

Bulletin scientifique

Sciences sociales et handicap

n° 24 – janv-fév 2015

Le Bulletin scientifique *Sciences sociales et handicap* diffuse tous les deux mois l'actualité scientifique du secteur du handicap. Il rend compte de l'avancement de la recherche ainsi que de ses résultats. Il signale les initiatives et les productions des chercheurs, des doctorants et des étudiants en Master. Il présente les argumentaires et les événements scientifiques. Puis diffuse les derniers documents acquis par la bibliothèque de la MSSH.

C'est un outil de communication et d'échange destiné à valoriser et à promouvoir les travaux et les publications scientifiques dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Il est organisé par rubriques et par sous rubriques pour mieux identifier les types d'informations.

Si vous souhaitez vous abonner afin de recevoir gratuitement le bulletin scientifique par e-mail, ou vous désabonner, envoyez votre demande à l'adresse : mssh.bulletin@ehesp.fr

EHESP
Maison des sciences sociales
du handicap
236 bis rue de Tolbiac 75013 Paris
Tél : +33 (0) 1 45 65 59 00
Fax : +33 (0) 1 45 65 44 94



Sommaire

FOCUS SUR LA MSSH	3
Les Actus : L'équipe de recherche s'agrandit	3
Activités collectives : Les séminaires internes	4
Activités des chaires : Les séminaires ouverts au public	8
Documents reçus en décembre 2014 à la bibliothèque de la MSSH	13
AUTRES ACTUALITES SCIENTIFIQUES	14
Programme Emploi des Personnes handicapées dans la Fonction Publique - PHFP	14
Appels à contributions	16
Call for papers.....	17
Appels à Projets.....	19
Prix CNSA 2015 : Lieux de vie collectifs et autonomie.....	22
Allocations doctorales et post-doctorales	22
Formation qualifiante : « Handicap psychique » : Université Paris Diderot.....	24
Ouvrages : la sélection du bulletin scientifique	25
AUTRES EVENEMENTS SCIENTIFIQUES	27
Lancement de l'appel à recherches IReSP 2015 : Personnes handicapées avançant en âge	27
L'évolution du concept de handicap. La diversité des handicaps. Les réponses sociétales : Université Paris Descartes	28
Loi handicap 2005 : Quel bilan ? Quel futur ? : 5 ^{ème} Colloque Fondation Jacques Chirac	28
Conscience de soi et Anosognosie : Colloque Association Handicap Invisible :.....	29
Handicap et Réalité Virtuelle : Journée Scientifique IFRH.....	30

LES ACTUS : L'équipe de recherche s'agrandit



Marie-Aline Bloch

Chercheur en sciences de gestion, Marie-Aline Bloch était jusqu'en septembre 2014, directrice de la recherche et de l'innovation pédagogique de l'EHESP et directrice du réseau doctoral national en santé publique, réseau qui fédère 10 écoles doctorales réparties sur le territoire national (Rennes, Paris, Bordeaux, Nancy, Aix-Marseille). Ancienne directrice scientifique de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie de 2006 à 2010.

Marie-Aline Bloch a rejoint l'équipe parisienne de l'EHESP le 1^{er} octobre 2014.

Axes de recherche et de partenariats

Elle s'intéresse à la fois à la structuration interne des organisations, aux mises en réseaux avec la mise en place de partenariats entre différentes organisations d'ESR (partenariats publics-privés, PRES, ...) et à l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur. Elle a par ailleurs réalisé un petit mémoire sur l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur en 2011.

Depuis 2010, Marie-Aline Bloch se centre sur la question de la coordination au sein du système de santé, et plus récemment à la problématique du parcours de santé en partenariat avec : Léonie Hénaut, sociologue du Centre de sociologie des organisations de Sciences Po Paris ; Blanche Le Bihan, politiste de l'UMR CRAPE à Rennes et actuellement au sein de la nouvelle équipe d'accueil Management des organisations en santé (MOS) de l'EHESP. Ses réflexions portent sur les facteurs qui pourraient contribuer à améliorer la coordination au sein du système de santé, et à optimiser les parcours de santé des personnes (âgées, handicapées et personnes souffrant de maladies chroniques). Elle s'intéresse tout particulièrement aux conditions qui favorisent la mise en œuvre d'innovations organisationnelles, sociales et technologiques.

Ces thèmes sont évoqués dans son dernier ouvrage, publié chez [Dunod](#) en collaboration avec Léonie Hénaut : « *Coordination et parcours. La dynamique sanitaire, médico-sociale et sociale* », 2014, 336 p.

Actuellement Marie-Aline Bloch poursuit ses recherches dans le cadre de plusieurs projets/programmes de recherche dont :

- le projet POLIA-INLOVE : POLITiques et dispositifs d'Intégration pour l'Accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie - une comparaison européenne –INtegrated LOnG term care for Vulnerable elderly in Europe <http://www.ehesp.fr/wp-content/uploads/2011/02/POLIA-INLOVE.pdf>
- le programme « la dynamique du vieillir » de Sorbonne Paris Cité (<http://dynamiquevieillir.weebly.com/programme.html>)

Expertise

Activités d'expertise nombreuses et variées parmi lesquelles on peut souligner :

- Membre des conseils d'administration de la Fondation Plan Alzheimer et de la Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap
- Membre du conseil scientifique de l'Institut de Formation Supérieure des Cadres Dirigeants de la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne (FEHAP)
- Membre du conseil expert du Fonds de développement des services de soins et d'accompagnement mutualistes (FDSSAM) de la Mutualité Française depuis juillet 2014
- Membre de comités de pilotage et expertise de projets pour l'ANR ou l'IReSP
- Reviewer d'articles pour les revues « International Journal of integrated care » et « Journal de gestion et d'économie médicale »

Enseignement

Outre son activité d'enseignement à l'EHESP auprès des élèves DH (Directeur d'Hôpital), DESSMS (Directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social) et des élèves IBMH (ingénieur biomédical hospitalier), Marie-Aline Bloch est membre du jury du Master of Public Health (2014) et encadre les élèves de l'EN3S dans le cadre d'une recherche action autour des MAIA.

Visiter la [page personnelle](#) de Marie-Aline Bloch pour plus d'informations.

[Retour au sommaire](#)

ACTIVITÉS COLLECTIVES : Les séminaires internes

Depuis novembre 2014, un séminaire interne à la MSSH s'est mis en place afin que les chercheurs des chaires et de l'EHESP qui se consacrent au handicap puissent échanger et enrichir mutuellement leurs travaux. Ce séminaire a lieu tous les deux mois. Le souhait est d'accueillir autant que possible chacune des composantes de la MSSH afin de faire émerger une dynamique collective au profit de tous.

Cadres et principes de ce séminaire

Chaque séance est dédiée à une thématique spécifique comprenant 2 voire 3 présentations de travaux par séance. Les interventions durent environ 30 à 40 minutes et sont suivies de discussions. Les intervenants envoient leur texte à l'avance. La date limite est de 3 jours minimum à une semaine à l'ensemble des participants. La possibilité de présenter des projets et « work in progress » est recevable (l'idée étant de soutenir les uns et les autres dans leurs recherches autant que de bénéficier de leurs résultats. De même, le « panachage » des équipes (les 3 chaires et l'EHESP) représentées par les intervenants lors de chaque séance est conseillé.

Objectif

Ce séminaire interne est conçu comme un espace d'échanges et de promotion des travaux sur le handicap, réglé sur des principes de bienveillance et de rigueur scientifique. L'envoi de texte à l'avance doit permettre à chacun de prendre connaissance des travaux présentés, de poser des questions et de critiquer dans un sens strictement scientifique et un but constructif. La régularité du séminaire, son caractère interne et le partage de l'objet handicap doivent permettre de créer un espace à la fois convivial et expert.

Organisation scientifique :

Emmanuelle Fillion : fillion@vjf.cnrs.fr et Pascale Roussel pascale.roussel@ehesp.fr

Assistante : Maryse Marrière maryse.marriere@ehesp.fr

Les premières séances des séminaires internes MSSH se sont déroulées les 18 novembre 2014 et 20 janvier 2015 de 11h à 14h. Elles étaient dédiées aux thématiques suivantes :

- « L'hébergement pour personnes âgées et personnes adultes handicapées et les jeux d'acteurs entre pouvoirs publics et gestionnaires »
- « La place des personnes dans les dispositifs de prise en charge et à la coordination des parcours »

[Retour au sommaire](#)

Séminaire interne

« L'hébergement pour personnes âgées et personnes adultes handicapées et les jeux d'acteurs entre pouvoirs publics et gestionnaires »

18 novembre 2014

Invitée : Hélène Marie, CNSA, Responsable du Pôle réforme de la tarification des établissements pour personnes handicapées

Intervenantes :

- **Noémie Rapegno**, Post-doctorante, MSSH, Chaire Situation de handicap et participation sociale, nrapegno@gmail.com

« *Etablissements d'hébergement pour adultes handicapés : enjeux territoriaux* »

Résumé

L'objet de cette communication est d'objectiver les disparités territoriales d'équipement en structures d'hébergement pour adultes handicapés en France, des années 1970 à nos jours et d'étudier l'impact des politiques sociales sur leur évolution, et ainsi d'appréhender les logiques territoriales propres à ce secteur. Cette première analyse aide à comprendre les répercussions des politiques du handicap sur la répartition des établissements médico-sociaux, avec la progressive mise en place d'une régulation territoriale et la construction de la planification dans le champ médico-social de 1975 à 2010. Les résultats font apparaître une réduction des disparités territoriales depuis la fin des années 1970 malgré un maintien de particularités locales, avec notamment un suréquipement dans les territoires ruraux.

Mots-Clés : géographie ; handicap, établissements médico-sociaux, hébergement, disparités territoriales, politiques sociales

- **Jingyue Xing**, Doctorante en sociologie au Centre Maurice Halbwachs, Ecole Normale Supérieure, Jingyue.xing@gmail.com.

« *La répartition du financement public des soins : une étude comparative entre les établissements pour personnes âgées et pour personnes handicapées* »

Résumé

Dans un contexte d'État social, l'État redistribue de l'argent public à travers des prestations et des assurances sociales à différents publics cibles : les personnes atteintes d'une maladie, les chômeurs, les personnes âgées, les personnes handicapées... Les services publics, de plus en plus rendus par des producteurs privés à but non lucratif ou à but lucratif auprès de ces populations cibles, sont financés entièrement ou partiellement par l'argent public. Une enquête ethnographique conduite dans deux régions en France permet d'étudier les critères d'attribution des financements publics, ainsi que leur origine et leur impact. Cette étude est concentrée d'une part sur deux types de services publics particuliers – les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et les maisons d'accueil spécialisées (MAS) pour des personnes lourdement handicapées –, et d'autre part sur un financement spécifique qui leur est destiné – le financement des soins « médico-sociaux » provenant de l'assurance maladie.

Cette étude montre que les critères d'attribution du financement public des soins relèvent de deux logiques totalement différentes pour ces deux publics : une logique « médicale » dans le secteur des personnes âgées dépendantes où les financements sont largement prédéterminés par les outils d'évaluation et de tarification créés par les gériatres et les médecins de la caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), et une logique de « partenaire social » dans le secteur des personnes handicapées où la distribution de financement des soins reste une affaire de négociation entre l'administration et les gestionnaires d'établissement. La comparaison de ces deux logiques met en lumière l'impact des outils d'action publique sur les rapports de force entre différents groupes de professionnels dans le champ.

[Retour au sommaire](#)

Séminaire interne

« La place des personnes dans les dispositifs de prise en charge et à la coordination des parcours »

20 janvier 2015

Invitée : Nicole Blohic, Professeur, Institut du Management, EHESP

Intervenantes :

- **Marie-Aline Bloch**, Enseignante-chercheuse EHESP et **Alis Sopadzhyan**, Ingénieure de recherche EHESP
« La coordination dans le secteur des personnes âgées dépendantes, enjeu des politiques publiques et objet d'innovation dans 3 pays européens »

Le projet POLIA INLOVE¹ a pour ambition de contribuer aux débats sur les politiques de soins de longue durée (*Long term care*) en analysant, de manière comparative et qualitative, les dispositifs de prise en charge intégrée actuellement expérimentés en Europe pour améliorer la coordination des acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie. Nous présenterons ici les questionnements autour desquels il a été construit, ainsi que les premiers éléments recueillis lors des enquêtes empiriques menées au Royaume Uni et en Suède.

En s'intéressant à trois pays européens – la France, le Royaume Uni et la Suède – l'étude vise à analyser les problèmes de coordination communs aux différents pays et les dimensions plus spécifiques propres à chacun à au moins deux niveaux. D'une part, il s'agit d'analyser la trajectoire des politiques en matière de soins de longue durée en interrogeant à la fois la manière dont la coordination devient ou non enjeu de l'action publique et la logique que sous-tend cette action dans chacun des pays. D'autre part, l'étude vise à explorer les solutions concrètes expérimentées au niveau opérationnel, en posant la question des conditions pour l'efficacité des dispositifs de coordination et d'intégration sur le territoire.

1) Les premiers résultats de l'analyse comparative des trajectoires des politiques de soins de longue durée dans les trois pays montrent que les politiques de coordination renvoient à des logiques différentes et véhiculent des conceptions différenciées en fonction des contextes dans lesquels elles s'inscrivent. Tandis qu'au Royaume Uni, l'intégration des soins sanitaires et sociaux constitue un projet politique à part entière depuis les années 1980, en France, les actions concrètes en matière de coordination/intégration s'inscrivent dans des politiques sectorielles dont les priorités diffèrent en fonction du contexte et du problème concret abordé par la politique. Enfin, l'action publique en matière de coordination/intégration est marquée en Suède par deux priorités opposées : la volonté de réformer la répartition historique des différents échelons territoriaux quant aux politiques sociales et de santé à destination des personnes âgées (début années 1990s) ; et celle d'instaurer de bonnes pratiques en matière de coordination dans un contexte de marchandisation (années 2010s).

2) Les trois dispositifs retenus pour l'enquête au niveau opérationnel sont : le programme Integrated Care Pilot lancé en 2009 et mis en œuvre dans le Nord-Ouest de Londres depuis 2011 ; plusieurs MAIAs, créées par le Plan Alzheimer 2008-2012 et généralisées sur tout le territoire français depuis 2012 ; et le Projet TioHundra à Norrtälje (Suède), fruit d'une initiative unique locale en 2006. L'enquête empirique en cours vise à comprendre, d'une part, la façon dont ces dispositifs ont émergé ; et d'autre part, à analyser leur fonctionnement opérationnel, en explorant les différentes dynamiques induites par leur création et les facteurs favorisant ou empêchant leur mise en œuvre effective. Les premiers éléments empiriques donnent à penser que la recomposition des pratiques professionnelles, si elle ne va pas de soi, constitue une des clés pour faciliter le parcours de l'utilisateur dans le système. Nous chercherons dès lors à savoir quelle est la place accordée à l'intégration au niveau des pratiques des professionnels de première ligne dans chacun des modèles étudiés.

¹ « POlitiques et dispositifs d'INtégration pour l'Accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie – une comparaison européenne / INtegrated LONg term care for Vulnerable elderly in Europe ».

Séminaire interne

« La place des personnes dans les dispositifs de prise en charge et à la coordination des parcours »

20 janvier 2015

Intervenants :

- **Céline Rothé** Ingénieure de recherche et **Arnaud Campéon**, Ingénieur de recherche, Département SHSC - Chaire Social Care - Lien social et santé
- **Alice Brochard**, Doctorante, CRAPE, Département SHSC, Chaire Social Care - Lien social et santé

ont présenté le Projet de recherche suivant :

« *Handicap et troubles psychiques lors du passage à l'âge adulte : enjeux des diagnostics et filières de prise en charge* »

Cette étude démarre cette année. Elle est portée par la chaire EHESP-CNSA-CNRS « Social care » : lien social et santé, sous la responsabilité scientifique de Claude Martin, titulaire de la chaire, et est financée par l'IRESP.

Résumé

Contexte : La reconnaissance de la catégorie du « handicap psychique » dans la loi marque un tournant important de l'histoire de la prise en charge des personnes concernées par la souffrance, les troubles psychiques et par la maladie mentale. En privilégiant les difficultés vécues dans leur vie quotidienne par des personnes présentant des troubles psychiques divers, mais aussi par leurs proches, la notion de « handicap psychique » permet de mettre l'accent sur les moyens de compenser les difficultés éprouvées et de privilégier les conséquences du handicap par rapport à la recherche de ses causes. Cette reconnaissance n'a pas fait pour autant disparaître les questions et les controverses qui ont marqué les milieux professionnels concernés. Les récents programmes de recherche lancés en France en 2005 et 2008 par la MIRE/DREES ont donné une impulsion nouvelle à la thématique du handicap psychique et permis d'identifier un certain nombre de chantiers de recherche majeurs pour l'avenir. Parmi ceux-ci, nous retiendrons dans ce projet les spécificités des trajectoires de jeunes adultes, confrontés au handicap psychique et leur prise en charge.

Objectifs : L'ambition de ce projet est d'éclairer la situation française en matière de définition et de construction du handicap psychique chez les jeunes. Il vise notamment à mettre en lumière la spécificité des enjeux qui se nouent autour de l'évaluation de ces troubles et de leur diagnostic quand ils apparaissent lors des transitions vers l'âge adulte. Cette recherche apportera des informations à la fois sur le contexte environnemental d'émergence des troubles, ainsi que sur les parcours de prise en charge qui leur sont inhérents (des premiers symptômes jusqu'à leur transformation en troubles sévères). Ces éléments de compréhension participeront à la réflexion sur la prévention des troubles psychiques sévères et l'amélioration de l'articulation entre les différentes prises en charges institutionnelles (et particulièrement en milieu scolaire et psychiatrique) et par les familles des personnes malades et/ou handicapés.

[Retour au sommaire](#)

ACTIVITÉS DES CHAIRES : Les séminaires ouverts au public

« Mobilisation du droit, mobilisations pour les droits dans le champ du handicap »

Séminaire EHESP – EHESS

2ème mardi du mois de 14h00 à 17h00 à la MSSH - 236, bis rue de Tolbiac 75013 Paris

- Emmanuelle Fillion, maître de conférences MSSH-EHESP
Cet enseignant est référent pour cette UE
- Jean-François Ravaut, directeur de recherche à l'INSERM

Ce séminaire de recherche conjoint entre l'EHESS et l'EHESP s'inscrit dans le cadre de l'activité de la Maison des Sciences Sociales du Handicap.

Il s'attache aux droits des personnes comme cause de mobilisation. Cette cause s'est affirmée avec force depuis trente à quarante ans en Amérique du Nord, plus récemment en Europe et en France. Or, la mobilisation des droits des personnes participe d'une reconfiguration du champ du handicap. Sur le plan politique, les collectifs, longtemps engagés en faveur de la réadaptation, ou plus récemment de la compensation, sont désormais actifs dans la lutte contre les discriminations et la défense des droits fondamentaux.

Nous analyserons la façon dont la cause des droits a transformé concrètement la vie des personnes handicapées, quelles transformations elle a induit au sein des mobilisations existantes, quels nouveaux types de collectifs et de répertoires d'action elle a suscité, etc.

Nous ouvrirons deux lignes de comparaison pour observer quelles convergences et quelles spécificités les associations de personnes handicapées entretiennent avec d'autres collectifs :

- à l'échelle internationale, avec les organisations européennes ou nord-américaines ;
- avec différents collectifs engagés dans la lutte contre les discriminations (féministes, anti-racistes...).

Des « acteurs témoins » dans le champ du handicap et des mobilisations en faveur des droits (militants, juristes, professionnels du médico-social...) interviendront avec des chercheurs en sciences sociales pour produire des retours d'expérience et analyser les leçons politiques de ces mobilisations.

Mots-clés : Citoyenneté, Discrimination, Droit, normes et société, État et politiques publiques, Handicap, Mobilisation(s), Mouvements sociaux, Politique, Santé, Sociohistoire,

Séance du 10 février 2015

« La protection des majeurs et droits fondamentaux des personnes »

Intervenants :

Karine Lefevre, Professeure, juriste à l'École des hautes études en santé publique, EHESP, spécialiste de la protection des majeurs

Alain Faure, Membre de l'Union nationale des associations de parents et de personnes handicapées mentales, l'UNAPEI et administrateur du Conseil français des personnes handicapées pour les questions européennes, CFHE

Les inscriptions sont libres (dans la limite des places disponibles), mais obligatoires auprès d'Emmanuelle Fillion, fillion@vjf.cnrs.fr

[Retour au sommaire](#)

Séminaire ouvert au public

Atelier jeunes chercheurs Handicap(s) et Sociétés

Un mardi par mois de 14h00 à 17h00 à la MSSH - 236 bis rue de Tolbiac 75013 Paris

Cet atelier mensuel s'adresse principalement à des doctorants et post-doctorants engagés dans un travail de recherche sur le handicap. Il est organisé avec le réseau de jeunes chercheurs du Programme Handicaps et Sociétés de l'EHESS.

La question du handicap croise différentes approches des sciences humaines et sociales. Une attention particulière sera ainsi portée aux travaux des Disability Studies, aux catégories et concepts, aux politiques publiques, au traitement social du handicap, à la question de l'expérience.

Les séances offriront aux jeunes chercheurs un espace de présentation et de discussion de leurs travaux. Les questions pratiques rencontrées (publications, orientation professionnelle) ainsi que les problèmes méthodologiques (rapport au handicap, recherche participative) feront l'objet d'une réflexion collective.

L'inscription à l'atelier est ouverte à tous, sans restriction d'appartenance institutionnelle. Elle suppose régularité et participation active.

Organisation scientifique

L'organisation de cet atelier doctoral est assurée par plusieurs jeunes chercheurs de différentes institutions :

Mathilde Apelle (CRESPPA–GTM) ; Gabrielle Auguste Lambin (CLERSE) ; Aurélien Berthou (CERLIS) ; Marion Blatgé (IDHE) ; Pierre Brasseur (Clersé-CeRIES) ; Anne-Lise Mithout (I3DL) ; Audrey Parron (I3DL) ; Isabelle Petry (I3DL) ; Noémie Rapegno (CERMES 3, EHESP-MSSH)

[Retour au sommaire](#)

Atelier jeunes chercheurs Handicap(s) et Sociétés

Séance du 27 janvier 2015

« Genre, sexualité et handicap »

Intervenantes

- **Anne-Cécile Mouget**, Doctorante en Sociologie à l'université de Caen, CERReV, EA 3918. Thèse en préparation : « *Vie amoureuse et sexuelle des hommes lésés médullaires* », sous la direction de D. Le Gall.

Résumé

A partir d'une traduction critique du texte *Diversidad funcional, nuevo término para la lucha por la dignidad en la diversidad del ser humano* de J. Romañach et M. Lobato du Foro de Vida Independiente, nous discuterons de l'emploi du terme « diversité fonctionnelle » en alternative à celui de « handicap ». Ce terme a la particularité d'avoir été construit par des personnes directement concernées dans l'objectif de le substituer, en langue espagnole, à « discapacidad » et « minusvalía ». Il s'éloigne même de la terminologie de l'OMS, il n'est plus ni négatif, ni péjoratif, ni médical-réhabilitateur, portant une connotation éthique très forte. La « diversité fonctionnelle » est aussi un concept qui implique un nouveau « modèle du handicap » et peut entraîner un changement paradigmatique de regard sur la diversité corporelle et fonctionnelle des êtres humains.

Les « techniques du corps » (en référence à M. Mauss) comprennent de nombreuses manières, toutes aussi valables, de réaliser une même fonction. Une situation, par les contraintes qu'elle impose, les possibilités qu'elle offre (« affordances », B. Bril), est source de créativité positive. Alors ce qui est habituellement considéré comme incapacité (de faire d'une manière donnée) devient capacité différente. Le concept de diversité fonctionnelle s'applique aussi aux corps en eux-mêmes, relativisant les normes culturelles ou statistiques d'apparence.

Nous expliquerons comment le concept de diversité fonctionnelle renouvelle l'analyse de la sexualité, en particulier celle des hommes lésés médullaires. En effet lorsqu'elle est jugée à l'aune des normes sexuelles dominantes hétéronormatives-génitocentrées elle paraît appauvrie, ce qui ne correspond pas aux descriptions faites par un grand nombre d'hommes concernés et leurs partenaires.

Nous présenterons ensuite la méthodologie d'enquête choisie afin d'explorer cette diversité fonctionnelle-sexuelle : la *Grounded Theory*. Le recours à différentes sources pour les données et l'échantillonnage théorique garantissent le respect du multiple. L'ancrage de la théorie dans le réel et le croisement de données empiriques sans hypothèses *a priori* garantissent le respect de l'original, loin des stéréotypes sur la question.

Finalement à partir des concepts de « script sexuel » (J. Gagnon et W. Simon) et de « répertoire en action » (H.S. Becker et R. R. Faulkner) nous présenterons, à titre d'exemple, des aspects de cette diversité tirés de notre corpus.

Communications à venir :

« Influencia de les condicions de vida sobre la possibilitat de formar una parella: el cas dels homes amb una lesió medul·lar a França. ». Desigualdad y democracia: políticas públicas e innovación social, Ve Congrès de la Red Española de Política Social, 5 et 6 février 2015, Barcelone.

« Sexualité et diversité fonctionnelle », Queer Week, mardi 3 mars 2015 de 14h45 à 16h45, Sciences Po Paris.

[Retour au sommaire](#)

Atelier jeunes chercheurs Handicap(s) et Sociétés

Séance du 27 janvier 2015

« Genre, sexualité et handicap »

Intervenante

- **Jennifer Fournier**, Doctorante en sciences de l'éducation à l'Université Lumière Lyon 2. Thèse en préparation : « *La vie intime, amoureuse et sexuelle à l'épreuve du handicap : l'appréhender et l'accompagner* », sous la direction du Pr. Charles Gardou

Résumé

Il existe aujourd'hui en France des mobilisations, assez nombreuses et diverses dans leurs formes, de la part de personnes en situation de handicap, d'associations qui les représentent ou de professionnels qui les accompagnent pour la prise en compte et la reconnaissance « de la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap »². L'apparition de ces questions dans l'espace public est assez récente.

Afin d'en comprendre l'émergence, la première préoccupation de la thèse est de tenter de mettre en lumière ce qu'il en est des aspirations et des entraves concernant la vie amoureuse et sexuelle des personnes en situation de handicap, ayant des déficiences motrices les rendant dépendantes pour les gestes de la vie quotidienne. La posture de recherche adoptée part du postulat que ces personnes sont les premières expertes des situations qu'elles vivent. L'étude d'autobiographies rédigées par des personnes en situation de handicap servira à mettre en perspective la littérature scientifique et la littérature à destination des professionnels sur les thématiques de l'intimité, de l'amour et de la sexualité.

Cependant l'investigation de la thèse ne saurait s'en tenir aux données autobiographiques car si les écrivains en situation de handicap mentionnés ci-avant donnent à connaître certaines dimensions de leurs expériences, de leurs aspirations, des difficultés rencontrées, ils ne peuvent pas être considérés comme des témoins du vécu quotidien de la majorité des personnes touchées par une déficience. En effet, une grande partie des personnes, sont amenées, pour un ensemble de raisons dont la lourdeur de leur déficience [mais aussi la prégnance de l'orientation en secteur spécialisé en France ou encore la peur de la solitude, etc.] à être accueillies dans des établissements et services médico-sociaux ce qui n'apparaît pas dans les autobiographies.

La thèse se propose donc d'investiguer ces questions dans les situations qui sont celles du plus grand nombre. Pour ce faire, des entretiens ont été conduits auprès de personnes présentant une déficience motrice dépendantes pour les gestes de la vie quotidienne et auprès de professionnels qui les accompagnent. L'analyse des premiers éléments met en lumière un écart entre le discours des personnes et celui des professionnels. Par là, s'introduit la question nodale de la thèse : quelle est la nature de l'écart constaté entre le discours des personnes et celui des professionnels concernant l'intimité, la vie amoureuse et la sexualité et quelle compréhension peut-on en avoir ?

Par ailleurs, l'analyse des entretiens révèle des limites dans la compréhension des dimensions intimes, amoureuses et sexuelles. Du côté des professionnels, hormis un discours assez consensuel sur le droit des personnes à vivre une sexualité, les entretiens ne permettent pas d'accéder à un discours décrivant ce qu'ils pensent, ressentent et la manière dont ils agissent. Du côté des personnes, souvent la brièveté des réponses aux questions du chercheur et une relative pauvreté des contenus imposent d'autres modalités de recueil de leur discours.

² En témoignent le nombre de colloques, journée d'études ou journées de formation organisés en France mais aussi la création d'associations telles que CHS'ose, Asexybilité ou Appas (Association pour la promotion de l'accompagnement sexuel) ou encore l'interpellation et les prises de position des responsables politiques ou du CCNE (Comité Consultatif National d'Éthique) concernant la création de services d'assistance sexuelle en France.

De surcroît, échappe presque totalement, lors des entretiens, tout ce qui relève des conditions réelles d'existence des personnes dans les institutions.

De là, trois dispositifs de recherche sont mis en œuvre :

- 1/ la participation à des groupes d'analyse des pratiques professionnelles pour des équipes intervenant auprès de personnes en situation de handicap dans des établissements ou services médico-sociaux ;
- 2/ l'animation de groupes de parole sur la vie intime, amoureuse et sexuelle auprès des personnes en situation de handicap, ayant des déficiences motrices, usagères d'établissements ou services médico-sociaux;
- 3/ la passation d'un questionnaire afin d'établir un état des lieux de « l'existant » dans les établissements d'hébergement en région Rhône-Alpes.

L'atelier « Jeunes chercheurs » sera l'occasion de présenter la démarche de recherche engagée et de partager les questions qu'elle soulève.

Accéder à plus d'informations sur les ateliers jeunes chercheurs sur le site de la [MSSH](#)

[Retour au sommaire](#)

Documents reçus en décembre 2014 à la bibliothèque de la MSSH

Consultables du lundi au jeudi de 13h à 18h

Ouvrages

Bodineau P., (2014). Histoire de l'accompagnement des personnes handicapées en Côte-d'Or. 1955-2005. De « L'enfance déficiente » à « la personne en situation de handicap ». CNAHES, 958p.

Ciccone A., Korff-Sausse S., Missonnier S., Salbreux R., Scelles R., (2014). Handicap et violence. Erès, 298p.

Gardou Ch., (2014). Handicap, une encyclopédie des savoirs : Des obscurantismes à de nouvelles lumières. Erès, 469p.

Joël M-E, (2014). Accompagner (autrement) le grand âge. Editions de l'Atelier, 141p.

Jacob J.F., Touchard Y., (2014). L'accessibilité au sport et à ses équipements : Mise en œuvre. Presses universitaires du sport, 138p.

Kompany S., (2014). Accessibilité en ville : Guide des équipements publics. CERTU. 2 volumes. 704p.

Le Doujet D., Maisondieu J. (préf.), (2014). Pour une revalorisation du corps Intimité, dignité et service à la personne. Les presses de l'EHESP, 271p.

Marcellini A., Villoing G., (2014). Corps, sport, handicaps. Tome 2. Le mouvement handisport au XXIe siècle. Lectures sociologiques. L'Harmattan, 200p.

Favre-Falret P., De Baillou J-I, Hennion A., (2014). La spécificité de l'accompagnement des personnes souffrant de troubles psychiques : Le lien d'accompagnement au risque de la relation. L'Harmattan, 150p.

Pascal H., (2014). Histoire du travail social. De la fin du XIXe siècle à nos jours. Les presses de l'EHESP, 316p.

Rapports

Le Houérou A., (2014). Dynamiser l'emploi des personnes handicapées en milieu ordinaire. Aménager les postes et accompagner les personnes. [Lire](#)

Rapport Laroque (2014). Haut comité consultatif de la population et de la famille. L'Harmattan, 433p.

Consulter la suite des documents reçus et télécharger l'ensemble en [PDF](#)

-
- Consulter le portail documentaire de la MSSH : <http://mssh.ehesp.fr/documentation/>
 - Accéder à la base de données Handicap et Dépendance http://documentation.ehesp.fr/pmb/?opac_view=3
 - Accéder au site de la MSSH : <http://mssh.ehesp.fr/>

[Retour au sommaire](#)



Programme Emploi des Personnes handicapées dans la Fonction Publique - PHFP

Les référents handicap dans la fonction publique hospitalière : Echanges de pratiques et Recherche

Marie-Renée Guével, Ingénieure de recherche, EHESP Rennes, Sorbonne Paris Cité - CRAPE UMR 6051

Claire Le Boucher, Coordinatrice maintien dans l'emploi, référente handicap, Centre hospitalier Guillaume Régnier, Rennes

Les établissements de la fonction publique hospitalière se trouvent aujourd'hui confrontés à une double problématique : répondre à l'obligation qui leur est faite d'insérer et de maintenir dans l'emploi leurs agents handicapés tout en tenant les fortes contraintes budgétaires et organisationnelles auxquelles ils sont actuellement soumis. Les évolutions récentes de l'organisation de ces établissements sont porteuses de profondes transformations susceptibles d'agir considérablement sur la santé de leurs agents par la modification des conditions de travail. L'accompagnement des agents handicapés est ainsi un enjeu important pour les établissements de la fonction publique hospitalière tant d'un point de vue humain que financier.

Référent handicap : une fonction émergente aux profils variés

La création de la fonction de référent handicap a été initiée par l'obligation faite aux organismes publiques qui conventionnent avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) de nommer une personne référente pour le suivi de la mise en œuvre de ce conventionnement. Au-delà de ce suivi, les agents qui se sont vus confier cette fonction peuvent aussi être amenés, en fonction de leur contexte institutionnel, à conduire des missions telles que : coordonner la collecte des informations en vue de la déclaration au FIPHFP, participer au développement d'une politique handicap au sein de leur établissement, sensibiliser l'ensemble des personnels à la notion de handicap, accompagner les agents dans certaines de leurs démarches, etc. Certains organismes non-conventionnés avec le FIPHFP ont repris ce modèle dans l'idée de mieux appréhender les problématiques liées à l'emploi des personnes handicapées, notamment pour mobiliser les différentes aides disponibles. Fonction nouvelle dans la fonction publique hospitalière, elle se structure en innovant au quotidien. En fonction des cas, un ou plusieurs agents peuvent contribuer à ces missions. Ces agents se retrouvent souvent isolés dans leur établissement. Ils ont également des parcours professionnels très divers (formation de travailleur social, d'attaché d'administration, d'ergonome pour ne citer que quelques exemples) et se sentent plus ou moins armés pour conduire les missions qui leur sont confiées.

Un réseau de pairs favorisant l'interconnaissance et le partage de pratiques

Partant de ces constats, la référente handicap du Centre hospitalier Guillaume Régnier, Claire Le Boucher, a initié la mise en réseau de ces référents dans le grand ouest en 2012 (Régions Bretagne, Pays de la Loire et départements limitrophes des régions Centre et Basse-Normandie). La structuration de ce réseau s'est poursuivie par un partenariat avec le programme de recherche *Emploi des personnes handicapées dans la fonction publique* (Programme Emploi PHFP)³ de l'EHESP en 2014. Les objectifs de ce réseau informel sont ainsi (1) de permettre une interconnaissance de ces acteurs de terrain, (2) de favoriser le partage, l'échange et la prise de recul vis-à-vis de ses propres pratiques, et (3) d'initier une réflexion collective autour des problématiques rencontrées au quotidien dans l'accompagnement des travailleurs handicapés. Il s'agit à terme d'améliorer la qualité de celui-ci.

³ Le programme de recherche Emploi des personnes handicapées dans la fonction publique est porté par le département des sciences humaines et sociales de l'EHESP et est soutenu par le FIPHFP dans le cadre d'une convention de partenariat 2012-2016

Quatre temps de rencontre ont été organisés depuis 2013. Les échanges ont porté sur les pratiques liées à la mise en œuvre des conventions ou des saisines auprès du FIPHFP, la déclaration annuelle auprès du FIPHFP, le rôle et les missions du référent handicap ou encore la collaboration entre médecin du travail, service social du personnel et référent handicap dans le processus de maintien dans l'emploi d'un agent. Un cinquième temps d'échanges est actuellement en cours de préparation autour de l'accueil d'apprentis en situation de handicap. Ces journées ont réunies entre 10 et 37 personnes issues des 24 établissements s'inscrivant dans la démarche.

La structuration de ce partage de pratiques créatives, à la fois des réussites et des échecs de chacun, a permis de rendre ce réseau de pairs fonctionnel en jouant un rôle de sentinelle et en réinterrogeant les pratiques. La confiance, l'interconnaissance et la sécurité qui se sont instaurées facilitent les relations et rendent les membres actifs et réactifs aux sollicitations de leurs collègues. Ce climat a également permis le développement de compétences.

Lien avec la recherche

Le programme Emploi PHFP a pour double objectif de mieux connaître les pratiques en termes d'insertion et de maintien dans l'emploi des personnes handicapées au sein de la fonction publique et de favoriser les échanges de pratiques entre les professionnels impliqués. Dans ce cadre, le partenariat développé entre l'équipe de recherche du programme Emploi PHFP et le réseau de référents handicap de la fonction publique hospitalière dans le grand ouest a pour but de soutenir la réflexion et les travaux à la fois des professionnels et des chercheurs et de tenir en tension les deux perspectives. Ainsi, différents travaux de recherche sont en cours de construction autour : de la fonction émergente de référent handicap – quelles sont les caractéristiques de cette fonction, quelles sont les missions et le mandat qui leur sont assignés ; et des espaces de collaboration associant les services de santé au travail, les services sociaux des personnels, le référent handicap et les autres acteurs susceptibles d'intervenir dans les processus d'insertion et de maintien dans l'emploi – quelles sont les modalités de partenariat développées, quelle articulation avec les procédures réglementaires. D'autres problématiques d'intérêt pourront émerger. L'ambition de ces travaux de recherche est, à terme, de contribuer à la réflexion du réseau de référents handicap et d'alimenter les échanges autour de leurs pratiques, et plus largement de proposer un regard distancié vis-à-vis des pratiques développées par ces professionnels pour répondre aux enjeux auxquels ils font face en lien avec la question du handicap dans le milieu professionnel qu'est la fonction publique hospitalière.

Pour plus d'éléments (notamment les programmes des journées d'échanges et prochainement les résultats des travaux de recherche), nous vous invitons à consulter la page du programme de recherche Emploi des personnes handicapées dans la fonction publique : <http://www.ehesp.fr/recherche/domaines-de-recherche/politiques-sociales-et-de-sante/programme-de-recherche-emploi-des-personnes-handicapees-dans-la-fonction-publique/>

Appel à partenariats de recherche sur l'emploi des personnes handicapées dans la fonction publique

Dans le cadre d'une convention de partenariat avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), le département des sciences humaines et sociales de l'EHESP pilote un programme de recherche portant sur l'emploi des personnes handicapées dans la fonction publique. L'un des quatre axes de travail de ce programme a pour objectif de promouvoir la recherche autour de cette problématique. Dans ce contexte, le programme offre la possibilité de développer des partenariats de recherche et de soutenir des projets de recherche pilotes. Un soutien financier peut ainsi être apporté à des projets exploratoires ou venir en complément de projets déjà existants.

Les projets de partenariat seront étudiés par le comité scientifique du programme au fil de l'eau dans la limite des fonds disponibles. Les propositions seront examinées en fonction de leur pertinence vis-à-vis de la problématique générale du programme, de leur qualité scientifique et du soutien financier demandé.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter la page Internet du programme et à contacter l'équipe de coordination : <http://www.ehesp.fr/recherche/domaines-de-recherche/politiques-sociales-et-de-sante/programme-de-recherche-emploi-des-personnes-handicapees-dans-la-fonction-publique/>

[Retour au sommaire](#)

Appels à contributions

ALTER, Société Européenne de Recherche sur le Handicap organise sa 4^{ème} Conférence internationale annuelle à Paris le 2-3 juillet 2015 sur le thème :

« Interroger les sociétés contemporaines à la lumière du handicap »

Ce thème invite à présenter des recherches théoriques ou empiriques et des travaux novateurs traitant de questions diverses, incluant (mais ne se limitant pas à) celles-ci :

- Politiques du handicap et le handicap comme objet politique
- Mobilisation du droit et des droits des personnes handicapées
- Innovations théoriques et conceptuelles des études sur le handicap
- Méthodes de la recherche participative et de la recherche appliquée
- Handicap et travail: inaptitude, activation, employabilité...
- L'école face aux défis des politiques et des pratiques inclusives
- Nouveaux métiers du handicap et de la vulnérabilité
- Genre, sexualité, reproduction, parentalité et expériences incarnées (embodied experiences)
- Handicap, discrimination et intersectionnalité
- Représentations littéraires, médiatiques, filmographiques et esthétiques du handicap

Les communications pourront être présentées en anglais, en français ou en langue des signes.

Les résumés, de 300 mots maximum (format Times New Roman 12 points), seront rédigés en anglais et, dans la mesure du possible en français également, et devront préciser l'objet de la communication (problématique, formes de recueil et d'exploitation de données, éléments bibliographiques).

Les résumés sont à envoyer à l'adresse suivante : 4th.Alter.conference@gmail.com

Date limite de soumission : 28 février 2015.

En en-tête du résumé devront figurer :

- le titre de la communication
- les noms, prénoms et appartenance institutionnelle du ou des auteurs
- l'adresse e-mail de l'auteur correspondant
- la langue prévue pour la communication (anglais, français, langue des signes).

L'avis d'acceptation des communications sera notifié à l'auteur correspondant à la mi-avril 2015.

Il est possible de soumettre une session complète comportant quatre communications.

Date limite de soumission : 28 février 2015

Les propositions de session devront comporter :

- le titre de la session
- le nom, prénom et appartenance institutionnelle de l'animateur/animateur de la session
- l'adresse email de l'animateur/animateur de la session
- un résumé de la session rédigé en anglais et, dans la mesure du possible, également en français (300 mots maximum)
- les résumés en anglais et, dans la mesure du possible, également en français de chacune des quatre propositions de communication composant la session, selon le format indiqué ci-dessus.

L'avis d'acceptation des propositions de session sera notifié à l'auteur correspondant à la mi-avril 2015.

Contact : Isabelle Ville, pour le comité scientifique. ville@vjf.cnrs.fr

[Retour au sommaire](#)

Call for papers

ALTER-ESDR “Questioning contemporary societies through the lens of disability”

Paris, France, 2-3 July 2015

The conference is organised in the context of the annual meeting of Alter - European Society for Disability Research / Société Européenne de Recherche sur le Handicap. Its goal is to offer a European and international multidisciplinary view of disability research, across its whole spectrum, addressing sociohistorical and political dimensions as well as the subjective experiences of the actors concerned (disabled persons themselves and those close to them, professionals of the field and other social and political actors), but also considering disability as a category of analysis likely to shed light on the modes of organisation of contemporary societies.

The 2015 theme of the conference invites papers reflecting theoretical and empirical research and innovative work on disability studies addressing topics that include (but are not limited to) the following:

- Politics of disability and disability as a political issue
- Mobilising law and the rights of persons with disabilities
- Theoretical and conceptual innovations on disability studies
- Participatory research methods and applied research
- Disability and work: inability, activation, employability...
- The politics of inclusive education
- Emerging professions in the field of disability and vulnerability
- Gender, sexuality, reproduction, parentality and embodied experiences
- Disability, discrimination and intersectionality
- Literary, media, film, scenic and aesthetic representations of disability

Languages of the conference: Papers can be presented in English, French and/or Sign Language

Submission of an abstract: Abstracts should be no longer than 300 words (Times New Roman, 12 points), in English and, if possible, also in French. They should detail the topic of the paper (issue addressed, type of data used, type of data collection and analysis, main bibliographical references).

The abstract header must include:

- title of the paper
- first and last names and affiliation of the author(s)
- email address of the contact author
- language of the presentation (English, French, Sign Language)

Abstracts should be sent to the following address: 4th.Alter.conference@gmail.com

Submission of a proposal of a session: Proposals for organizing whole sessions of four presentations are also accepted. Session proposals must include:

- title of the session
- first and last names and affiliation of the person proposing the session
- email address of the person proposing the session
- abstract of the session in English and, if possible, also in French (300 words maximum)
- abstract in English and, if possible, also in French of each of the four papers included in the session, following the abstract format described above.

The deadline for submission (Abstracts and Sessions): 28 February 2015

Notification of the acceptance of the papers as well as notification of the acceptance of the session proposals will be sent to the contact author by mid-april 2015

[Retour au sommaire](#)

Appels à contributions

Revue française des affaires sociales, n° 4, 2015

« Les réformes de la protection sociale en Allemagne depuis les années 1990 : enjeux, arbitrages et résultats »

Cet appel à contributions pluridisciplinaire s'adresse aux chercheurs en philosophie, science politique, histoire, géographie, droit, économie et sociologie, ainsi qu'aux acteurs du champ de la protection sociale

La RFAS souhaite ainsi consacrer un dossier aux questions que soulèvent les spécificités de la protection sociale en Allemagne, afin de participer à un approfondissement des connaissances sur un pays dont les liens avec la France sont étroits dans tous les domaines. Le questionnement ne portera pas seulement sur les cinq risques majeurs que sont l'âge, la maladie, l'accident, le chômage et la dépendance. On s'interrogera également sur la protection des enfants, les aides aux familles et sur la lutte contre la pauvreté.

Ce numéro de la RFAS souhaite faire le point des connaissances, sous la forme de revues de littérature comparée sur les différents thèmes exposés dans cet appel. Publier des articles sur des sujets particuliers de recherche.

Ci-dessous quelques suggestions de domaines de recherches regroupés en grands thèmes et sur lesquels la RFAS souhaite rassembler des contributions originales et innovantes.

- Evolution des dépenses et des structures de financement dans les différents domaines de la protection sociale.
- Réformes de l'assurance maladie et de l'assurance dépendance.
- Réformes des systèmes de retraite
- Aides aux familles et à l'articulation vie professionnelle/vie familiale
- Accès aux droits sociaux et réformes du marché du travail

Les auteurs souhaitant proposer à la revue un article sur cette question devront l'adresser accompagné d'un résumé et d'une présentation de l'auteur (cf. " consignes aux auteurs") à rfas-drees@sante.gouv.fr

Date limite de soumission : Avant le 15 avril 2015

Pour des informations complémentaires sur le contenu de cet appel à contributions :
Jeanne Fagnani, fagnani@univ-paris1.fr et Brigitte Lestrade brigitte.lestrade@u-cergy.fr

Les consignes aux auteurs (incluant les normes rédactionnelles) sont disponibles sur :
<http://www.drees.sante.gouv.fr/recommandations-aux-auteurs-rfas.10913.html>

Accéder à l'annonce sur le [site du Ministère](#)

[Retour au sommaire](#)

Appels à Projets

La FIRAH : 6^{ème} appel à projets de recherche appliquée sur le handicap

Pour son 6^{ème} appel à projets 2015, la FIRAH cible particulièrement cinq thématiques prioritaires : L'accès à l'éducation ; Le soutien aux proches aidants ; La mobilité ; L'accès aux soins des personnes handicapées ; L'avancée en âge des personnes handicapées.

La sélection porte sur les critères suivants

- **La pertinence** : les connaissances produites par le projet devront avoir pour objectif d'opérationnaliser les principes de la Convention Internationale relative aux Droits des Personnes Handicapées ;
- **L'originalité du projet et son caractère innovant** : un « état des lieux » très complet du domaine à étudier devra être précisé dès le début du projet ;
- **Le porteur du projet et ses partenaires** : la priorité est portée sur un maillage entre les acteurs de terrain⁴ (en particulier les personnes handicapées, leurs familles, leurs organisations représentatives et les professionnels) et les chercheurs ;
- **La méthodologie et les résultats attendus** : elles reposent sur une méthodologie de recherche explicite et cohérente sur le plan scientifique ;
- **Les supports réalisés pour diffuser et valoriser les connaissances** : une attention particulière y sera apportée ;
- **Le réalisme dans l'adéquation entre objectifs, activités et ressources** : une adéquation sera recherchée sur certains points

Les projets de recherche pourront être financés sur la base de cofinancements d'un montant entre 30 000 à 60 000 euros pour une période maximale de 2 ans à 3 ans.

Dates limites de soumission

Clôture de la réception des lettres d'intention : 27 mars 2015 à minuit

Annonce des lettres d'intention présélectionnées et non sélectionnées : 26 juin 2015

Clôture de la réception des dossiers complets : 2 octobre 2015 à minuit

Annonce des dossiers complets sélectionnés et non sélectionnés : 15 décembre 2015

Pour plus d'informations, accéder au [PDF](#) de l'appel à projets

Visiter le site de la FIRAH : <http://www.firah.org>

Consulter le Centre Ressources : <http://www.firah.org/centre-ressources/>

[Retour au sommaire](#)

⁴ Les acteurs de terrain sont : Les personnes handicapées, leurs familles et les organisations qui les représentent. Toutes organisations de défense des droits des personnes pour qu'elles puissent inclure dans leurs activités, les personnes handicapées. Les prestataires de service et autres organisations travaillant dans le domaine du handicap. Les prestataires de service et autres organisations intervenant en milieu ordinaire et devant prendre en compte dans leurs activités les personnes handicapées, tels que, par exemple, les architectes, les enseignants, les entreprises, les industriels. Les décideurs politiques au niveau local, national et international. Le grand public.

Appels à Projets

L'IRESP : Personnes handicapées avançant en âge 2015

Lancé par l'IRESP, l'appel à projets sur l'avancée en âge des personnes handicapées s'articule autour de trois caractéristiques majeures :

- la survenue parfois plus précoce des premiers signes d'avancée en âge ;
- la diversité des formes de vieillissement en fonction de la nature de la déficience qui est à l'origine du handicap ;
- comme pour l'ensemble de la population, le vieillissement des personnes handicapées dépend également, mais de manière plus prononcée, des soins reçus, des conditions de vie et de l'entourage.

L'objectif du présent appel à recherches est de susciter des projets s'inscrivant dans les axes mis en avant par le rapport du groupe de travail interministériel (*L'avancée en âge des personnes handicapées - Contribution à la réflexion, rapport, octobre 2013*), et de mettre en valeur les avancées en matière de recherche, notamment de recherche-actions, d'expérimentations sur le terrain et d'évaluation de dispositifs innovants.

Cet appel à recherches s'adresse à la fois aux chercheurs et aux professionnels de terrain. Les équipes peuvent donc rassembler des chercheurs, des professionnels de l'accompagnement et des associations d'usagers.

Les axes thématiques

- Définitions et caractéristiques de la population des personnes handicapées avançant en âge
- Les transformations des situations au cours de l'avancée en âge : déficiences, incapacités et leur impact sur la vie quotidienne
- L'accès aux soins des personnes handicapées avançant en âge en milieu ordinaire ou protégé
- L'accueil et l'accompagnement médico-social des personnes handicapées avançant en âge

Les modalités de soutien

- Contrat de définition
- Aide à la mise en place de projets européens
- Soutien à des réseaux de recherche
- Soutien de projets de recherche
- Soutien de projets exploitant des données recueillies dans des grandes enquêtes de la DREES et de l'INSEE

Date limite de soumission : 15 avril 2015

Pour accéder au dossier de candidature complet : <http://www.iresp.net/files/2015/01/Dossier-de-candidature-AAR15-PHAA.doc>

Contact : isabelle.vazeilles@iresp.net

Pour plus d'information

<http://www.iresp.net/appel-a-projet/>

[Retour au sommaire](#)

Appels à projets

ANR : Recherche sur les maladies rares

L'ANR s'associe à l'ERA-NET Cofund E-Rare-3 pour lancer un septième appel à projets (AAP) transnationaux sur les maladies rares. Cet AAP réunit dix-sept pays : *l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, l'Espagne, la France, la Grèce, la Hongrie, Israël, l'Italie, la Lettonie, la Roumanie, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la Suisse et la Turquie*

Le financement sera attribué pour une durée de trois ans

Dates limites de dépôt et de soumission :

De dépôt des pré-dossiers : 18 février 2015

De soumission des dossiers : 2 juin 2015

Pour plus d'informations : http://www.agence-nationale-recherche.fr/FR_erare_2015

Accéder au site de l'Agence nationale de la recherche : <http://www.agence-nationale-recherche.fr/>

Appels à projets

Fondation de France : Maladies psychiques et vie sociale

La Fondation de France soutient des projets innovants qui s'appuient concrètement sur un travail d'accompagnement concerté entre le médical, le social et le médico-social, associant les usagers et leur famille dans la mesure du possible.

Les initiatives concernées:

- Hébergement et logement adaptés
- Accompagnement sanitaire et social, favorable à une vie plus autonome et évitant la rupture des soins, l'isolement et la désocialisation
- Accès à l'emploi, maintien dans l'emploi
- Modifications des représentations

L'appel à projets s'adresse aux équipes soignantes, médicales et médico-sociales, aux associations et aux collectivités locales.

Dates limites de soumission : Par voie postale ou par mail

Avant le 6 mars 2015 pour la première session

Le 1er juillet 2015 pour la seconde session

Fondation de France
Programme Maladies psychiques et vie sociale
40, avenue Hoche
75008 Paris

E-mail : maladiespsychiques@fdf.org

Pour plus de renseignement sur les modalités de soumission cliquer sur ce [lien](#)

Accéder au site de la Fondation de France : <http://www.fondationdefrance.org/>

[Retour au sommaire](#)

Prix CNSA 2015 : Lieux de vie collectifs et autonomie

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie lance l'édition 2015 du concours d'idées du Prix CNSA. Réservé aux étudiants, ce concours valorise les idées qui renouvelleront l'architecture des établissements pour personnes âgées en perte d'autonomie

Avec ce concours, la CNSA, le ministère de la Culture et de la Communication et leurs partenaires du secteur médico-social et du monde de l'architecture proposent aux étudiants en architecture d'imaginer les maisons de retraite de demain.

Leur projet devra obéir aux problématiques suivantes :

- Comment allier innovations architecturales, fonctionnalité du lieu et bien-être des résidents ?
- Comment maintenir le lien social ?
- Comment associer vie collective et espaces privés ?
- Comment changer le regard porté sur les maisons de retraite ?

Pour y répondre, les futurs architectes sont encouragés à s'associer des étudiants de disciplines médicales, paramédicales, médico-sociales ou en travail social. Appréciés du jury, les regards croisés assurent en effet des projets d'établissements respectueux des attentes des résidents et des professionnels.

Date limite pour concourir : 6 mars 2015

Les étudiants qui souhaitent participer à ce concours d'idées peuvent retirer un dossier de candidature sur le site : www.prix-autonomie.cnsa.fr

Le jury présidé par l'architecte Thierry Van de Wyngaert délibèrera au printemps pour distinguer un lauréat (étudiant seul ou équipe) qui remportera la somme de 12 000 €.

Pour plus d'informations : http://www.cnsa.fr/article.php?id_article=1399

Allocations doctorales et post-doctorales

DIM : « Genre, Inégalités, Discriminations »

Dans le cadre de la subvention que lui accorde la Région Île-de-France, le DIM « Genre, Inégalités, Discriminations » a lancé le 15 décembre 2014 deux appels à candidatures pour l'attribution d'allocations doctorales et post-doctorales.

L'Institut Emilie du Châtelet (IEC) coordonne la sélection du pôle « Genre » et l'Alliance de Recherche sur les Discriminations (ARDIS) celle du pôle « Discriminations » du programme scientifique du DIM « Genre, Inégalités, Discriminations ».

Ces allocations sont destinées à soutenir des recherches menées dans un établissement de recherche et d'enseignement supérieur de la Région Île-de-France :

- soit sur les femmes, le sexe ou le genre
- soit sur les discriminations

Les candidat-es indiqueront leur choix d'une des deux thématiques.

- Allocations doctorales : elles prennent la forme d'un contrat à durée déterminée d'une période de 36 mois (pour les étudiant-es qui s'inscriront en 1ère année de thèse) et 24 mois (pour celles et ceux qui s'inscriront en 2e année).

Le salaire mensuel net est de 1 400 € minimum.

- Allocations post-doctorales : elles prennent la forme d'un contrat à durée déterminée, d'une durée de 12 à 18 mois.
Le salaire mensuel net minimum est de 2100 €.

Date limite de soumission : 16 février 2015 à 17h.

Pour toute information et documents nécessaires pour répondre à ces appels : <http://www.gid-idf.org/>

LIEPP : Allocations de thèse

Le Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (LIEPP) de Sciences Po propose des allocations de thèses à compter de la rentrée 2015. Il peut s'agir de thèses en science politique, en sociologie ou en économie du moment qu'elles s'inscrivent dans le programme de recherche du LIEPP sur l'évaluation des politiques publiques.

Date limite de soumission : avant le 15 mars 2015

Contact : liepp@sciencespo.fr

Eligibilité

Candidat ouvert au dialogue interdisciplinaire, titulaire d'un Master (ou équivalent) avec une expérience de la recherche. Le candidat doit avoir reçu au moins une formation dans l'une ou plusieurs des disciplines suivantes : sociologie, économie, science politique. Il doit également avoir une bonne maîtrise des méthodes quantitatives et/ou qualitatives. Aucune condition de nationalité, mais une bonne maîtrise de l'anglais est recommandée

Montant de la bourse

1777 € brut mensuel (soit environ 1300 € net). Contrat de 3 ans à partir d'octobre 2015

Procédure de la demande

- un CV
- Un relevé de notes
- Une lettre de motivation en anglais, décrivant brièvement votre parcours scientifique et votre intérêt pour le projet de l'LIEPP (2 pages maximum)
- Un projet de thèse en anglais (7500 mots maximum)
- Un résumé du projet de thèse (250 mots maximum)
- Un échantillon d'écriture (article, thèse, dissertation, ...)
- Si possible une ou deux lettres de recommandation (fortement encouragées)

Pour plus d'informations : <http://www.sciencespo.fr/liepp/fr/content/doctoral-fellowship-liepp>

[Retour au sommaire](#)

Formation qualifiante

« Prise en compte et prise en charge du handicap psychique »

Organisme DPC: Université Paris Diderot, Paris 7

Objectifs

- Améliorer la prise en compte du handicap psychique afin de contribuer à améliorer l'efficacité des actions menées et l'accompagnement des personnes avec des troubles psychiques dans les secteurs sanitaire, médico-social et social
- Connaître les spécificités des prises en charge notamment médicosociales des personnes en situation de handicap psychique.

Contenu

- Aspects historiques et conceptuels du handicap psychique
- Place des soins médicaux (y compris somatiques) et des autres soins dans les prises en charge
- Problèmes posés par les troubles du comportement et CAT
- Les différentes structures et modalités de prise en charge et d'aide
- Coordination des professionnels autour du handicap psychique et des réponses apportées
- Le rôle des MDPH
- Enjeux de santé publique, économiques et sociaux
- Politiques publiques, le cadre juridique et réglementaire
- Les besoins de recherche

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Méthodes d'analyse et d'évaluation des pratiques
- Rédaction d'un rapport d'analyse des pratiques avec des propositions d'action d'amélioration

Public visé

Etudiants et professionnels impliqués auprès de personnes avec des troubles psychique en situation de handicap: médecins, psychiatres, psychologues, infirmiers, cadres de santé, cadres socio- éducatifs, éducateurs spécialisés, travailleurs sociaux.

Durée totale : 48h

Equipe pédagogique

Responsable pédagogique : Pr Alain Leplège, (Université Paris Diderot)

Equipe pédagogique : Dr. P. Arcela-Giraud (ARS Ile de France, dt93), Dr. A. Abaoub-Germain (EPS-Ville Evrard), J.-Y. Barreyre (Cedias, Ancreai), T. Beulné (Esat, AFASER), J. Boudvin (MAS, EPS-Ville Evrard), A. Caron-Déglise (magistrat), A. Ducre-Sié (ESAT, Iris Messidor), N. Guirimand (Université de Rouen), Dr. D. Januel (EPS-Ville Evrard), Pr. M-E Joël (Université Paris Dauphine), A. Marques (EPS-Ville Evrard), Dr. J. Molto (MDPH, Conseil Général 93), Dr. C. Recassens (IME et réseau de santé 94)

Dates : les jeudi 5, 12,19 et 26 mars, 2, 9, 16 avril 2015 + un jour en juin

Lieu : Faculté de Médecine Paris 7, Villemin, 10 avenue de Verdun, 75010 Paris

Contact : alain.lelege@univparis-diderot.fr

[Retour au sommaire](#)

Ouvrages : la sélection du bulletin scientifique



Être un bon parent : Une injonction contemporaine

Claude Martin, Dir.

Editeur : [Presses de l'EHESP](#)
2014, 256p.

Avec les contributions de : Benoit Bastard ; Florence Brunet ; Arnaud Campéon ; Pascal Eric Gaberel ; Sandrine Garcia ; Naomi Geens ; Frédérique Giuliani ; Delphine Keppens ; Pauline Kertudo ; Marie-Clémence Le Pape ; Claude Martin ; Gérard Neyrand ; Jessica Pothet ; Elsa Ramos ; Griet Roets ; Céline Rothé ; Martine Sas-Barondeau ; Michel Vandebroek

Au cours des dernières décennies, la condition parentale a considérablement évolué du fait des changements socio-démographiques, mais aussi des mutations des conditions de travail. Si les conseils et prescriptions à l'adresse des parents représentent un véritable marché, relayé par les médias, ils correspondent également à une forte demande du politique qui, en écho aux inquiétudes et incertitudes des parents sur leur mission éducative, se soucie de garantir au mieux la réussite de cette mission, ou plutôt d'éviter son échec et les risques supposés pour la collectivité tout entière.

Cet ouvrage, qui réunit les contributions des meilleurs spécialistes de ces questions, part du regain d'intérêt accordé dans le débat public au rôle joué par les parents. L'apparition de la thématique de la parentalité et des mesures de « soutien à la parentalité » au cours des vingt-cinq dernières années est en effet remarquable. Assiste-t-on à une redéfinition de ce qu'est un « bon parent » ? Ce problème public est-il analogue à ceux identifiés à d'autres périodes de l'histoire ? Comment cette question normative est-elle mise en acte dans les interventions publiques en interaction avec les professionnels ?

Si cette normativité concernant la fonction parentale est une question enfouie dans l'histoire de nos sociétés contemporaines, cet ouvrage fait l'hypothèse que les mesures d'aujourd'hui à destination des parents représentent une nouvelle étape dans les relations entre l'État et la sphère familiale. À travers une vision européenne (France, Suisse, Belgique), il scrute les recompositions des normes parentales véhiculées par ces nouveaux dispositifs des politiques mises en œuvre

Claude Martin est sociologue, directeur de recherche au CNRS, titulaire de la chaire Lien social et santé – Social Care de l'EHESP et directeur du Centre de recherche sur l'action politique en Europe (CRAPE – UMR 6051, Universités de Rennes, Science Po Rennes et École des hautes études en santé publique).

Claude Martin est l'un des trois titulaires de chaires CNSA, EHESP de la MSSH
Visitez le site de la chaire [CNSA, EHESP, CNRS](#)

[Retour au sommaire](#)



Convention relative aux droits des personnes handicapées

Guide de formation
Série sur la formation professionnelle n°19

[Haut-Commissariat aux droits de l'homme](#)

2014, 173p.

Ce Guide de formation sur la Convention et son protocole facultatif comprend huit modules de formation. Il est conçu pour informer et responsabiliser ceux qui sont impliqués dans la ratification, la mise en œuvre et le suivi de la Convention. Il est utilisé comme source d'informations générales sur la Convention. Il s'adresse à tous les acteurs qui participent à la promotion, à la mise en œuvre et au suivi de la Convention.

Sommaire

A propos du guide de formation

Module 1 : Qu'est-ce que le handicap ?

Module 2 : Brève présentation de la Convention

Module 3 : La ratification

Module 4 : Les mesures d'application

Module 5 : La discrimination fondée sur le handicap

Module 8 : Les dispositifs nationaux d'application et de suivi

Module 7 : Les rapports au comité des droits des personnes handicapées : le rapport de l'état et les rapports alternatifs

Module 8 : Le protocole facultatif

Version française du document

http://www.ohchr.org/Documents/Publications/CRPD_TrainingGuide_PTS19_Accessible_fr.pdf

[Retour au sommaire](#)

Lancement de l'appel à recherches IReSP 2015 « Personnes handicapées avançant en âge »

3 février 2015
Auditorium de Biopark 11 rue Watt, 75013 Paris

En partenariat avec la CNSA et la DREES, l'IReSP organise une demi-journée de lancement de l'appel à recherches « Personnes handicapées avançant en âge ».

Programme de la demi-journée

14h30-16h00

Introduction par l'IReSP

- Mireille Prestini, CNSA
« Faire face aux enjeux de l'avancée en âge des personnes en situation de handicap ».
- Yara Makdessi, DREES
« Les enquêtes de la DREES auprès des structures pour personnes âgées ou handicapées ».

Discussion avec la salle

16h5-17h45

- Sabine Delzescaux, Université Paris Dauphine, LEGOS
« L'accompagnement des personnes multihandicapées vieillissantes en institution : enjeux et défis »
- Karine Pérès, Université de Bordeaux, ISPED
« Processus de vieillissement: incapacités, dépendance et accès aux soins »

Discussion avec la salle

Inscription et accès au programme

<http://www.iresp.net/communication/colloques-et-seminaires/>

Contact : isabelle.vazeilles@iresp.net

[Retour au sommaire](#)

L'évolution du concept de handicap. La diversité des handicaps. Les réponses sociétales

Conférence – Fédération française des psychologues et de psychologies

3 février 2015

Université Paris Descartes - Grand Amphithéâtre 75006 Paris

Partant de la demande des parties concernées (handicapés, familles, société) en matière d'apprentissage, la conférence animée par Daniel Mellier, professeur émérite de psychologie du développement de l'enfant à l'université de Rouen examinera l'évolution du concept de handicap, d'une conception médicale et individuelle à une conception sociale et environnementale. Cette évolution nécessite une évolution en retour des réponses sociétales, dans tous les domaines et en particulier en matière d'apprentissages. Des exemples seront pris dans des handicaps de nature très diverse afin de la complexification de la manière d'aborder ces questions.

Les recherches de Daniel Mellier ont porté sur le développement des actions perceptivo motrices, de la cognition spatiale, de la régulation émotionnelle chez l'enfant grand prématuré, l'enfant et l'adulte avec déficience intellectuelle, avec autisme.

Il est co auteur de « Psychologie du développement Enfance et Adolescence » chez Dunod, et de plusieurs ouvrages collectifs :

Mellier D., Courbois Y. (2005). Les enfants en retard : des enfants qui se développent autrement, *Enfance*. Vol. 57, n° 3

Mellier D., Tremblay H., Brun P. (2008). Le langage émotionnel : le parler et le comprendre. Rouen : Presses Universitaires de Rouen et du Havre

Mellier D. (2011). Le développement de l'enfant né prématuré. Marseille, Solal

Mellier D. (2013). Les enfants nés avant. *Enfance*. Vol. 65, n° 1

Pour s'inscrire à la conférence sur ce [lien](#)

Loi handicap 2005 : quel bilan ? Quel futur ?

5ème Colloque

5 février 2015

101, rue de l'Université 75007 Paris

Organisé par la Fondation Jacques Chirac, cette journée s'organisera autour des thèmes suivants :

- Introduction : Historique loi du 11 février 2005
- Du dépistage à l'accompagnement : contributions scientifiques dans les domaines traités par la Fondation Jacques Chirac lors de ses 4 derniers colloques.
 - Les handicaps auditifs
 - Les handicaps moteurs et cognitifs
 - Autisme et T.E.D.
 - Les handicaps visuels
- Vers une participation pleine et entière : horizon 2025
 - Témoignages de parcours de vie par des personnes handicapées
- Table ronde : la participation par l'innovation, les outils de demain
- Table ronde : l'accessibilité universelle, une nouvelle société
- Synthèse par : Marie Anne Montchamp, Ancien Ministre en charge des solidarités et de la cohésion sociale. Présidente d'Entreprises & Handicap

Pour plus d'informations sur le programme, cliquer sur ce [lien](#)

[Retour au sommaire](#)

Handicap Invisible : Conscience de soi et Anosognosie

Colloque

12 et 13 mars 2015

Centre des Congrès de Vierzon

Organisées par l'Association Handicap Invisible dont l'objectif est de développer des connaissances spécifiques aux problématiques générées par le traumatisme crânio-cérébral (TCC), ces deux journées seront respectivement consacrées à des ateliers et à un colloque magistral.

Jeudi 12 mars : Ateliers thématiques

Atelier médico-légal :

- Les postes de préjudices dans l'indemnisation
- La Tierce Personne, Aide Humaine : enjeux

Atelier Réhabilitation :

- Réhabilitation
- Le parcours modulaire à l'UEROS Fontenailles
- Vie de couple, parentalité après un TCC : enjeux et préjudices
- G-MAP : un outil pour évaluer la restriction de la participation
- Traitement du TCC Léger
- Psychanalyse et TCC

Vendredi 13 mars : colloque magistral

- Ethique et conscience de soi
- Perception et conscience de soi
- Conscience de soi et Réhabilitation : les objectifs de la réhabilitation après une blessure cérébrale
- Conscience de soi et Réhabilitation

Pour plus d'informations sur le programme et l'inscription <http://handicap-invisible.org/colloques/colloque-2015/>

[Retour au sommaire](#)

Journée Scientifique Handicap et Réalité Virtuelle

7 avril 2015

38 rue des Dr Calmette et Guérin, Laval, France

Organisée par l'IFRH et l'Ecole d'ingénieurs du monde numérique (ESIEA), cette journée scientifique proposera une réflexion autour des deux thématiques suivantes :

- Regards croisés sur Cognition et Sensori-motricité (le matin)
- Que nous dit la Réalité Virtuelle sur la participation en vie réelle ? (l'après-midi)

Laissant une large part à la discussion, cette journée permettra de poursuivre la dynamisation au sein de l'IFRH entre les différentes équipes de recherche. Elle s'ouvrira aussi à des acteurs extérieurs à l'IFRH s'intéressant aux applications de la Réalité Virtuelle et du numérique en général dans les domaines de la santé et du handicap. Cette journée se poursuivra jusqu'à 19 heures avec une session spéciale du programme Handicap et Réalité Virtuelle (JHRV).

Cette journée s'inscrit dans le cadre du programme Handicap et Réalité Virtuelle piloté par Evelyne Klinger, directrice de Recherche à l'ESIEA.

Programme de la journée

Matin

Introduction : Evelyne Klinger, Responsable scientifique, Directrice de Recherche à l'ESIEA

Session 1 : Regards croisés sur cognition et sensori-motricité

Après-midi

Session 2 : Que nous dit la réalité virtuelle sur la participation en vie réelle ?

Inscription gratuite mais obligatoire avant le 7 mars auprès de Evelyne Klinger, Responsable scientifique, directrice de Recherche à l'ESIEA : evelyne.klinger@esiea.fr

Comité d'organisation

Evelyne Klinger, ESIEA, IFRH, ISVR, AFRV

Isabelle Laffont, EA 2991, IFRH, SOFMER

Isabelle Ville, CERMES, IFRH

Pierre-Alain Joseph, EA 4136, IFRH, SOFMER

Yasmine Boumenir, ESIEA, EHES

Pour plus d'informations : <http://ifr-handicap.inserm.fr/index.php/ifrh-infos/seminaires-et-colloques/item/49>

Accéder au programme dans son ensemble

http://ifr-handicap.inserm.fr/images/Piece_jointe/JHRV/JHRV_Programme.pdf

[Retour au sommaire](#)

Pour accéder aux numéros du Bulletin déjà parus cliquer [ici](#)

30